

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-548/SG/FF accordant le remboursement de retenues pour pension à un infirmier diplômé d'Etat du corps territorial Santé publique .

n° 75-548/SG/FF

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est renouvelée sur sa demande pour une période de quatre ans à compter du 1er janvier 1974 la mise en position de disponibilité sans traitement de M. Youssouf Houssein Robleh, agent d'exploitation qualifié de 3e classe, 2e échelon du corps territorial de la Santé publique en vue d'accomplir son engagement militaire.